République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_048	**Séance du mardi 10 avril 2018**
Membres en exercice : 28	Date de la convocation: 06/04/2018
Présents : 15	*L'an deux mille dix-huit et le dix avril l'assemblée régulièrement*
Votants: 15	*convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,*
Pour : 14	
Contre : 0	**Présents :** Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY
Secrétaire de séance:Jean-Pierre ALLIER	**Représentés:**
	Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX
	Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE

Objet: Matériel informatique - DE_2018_048

Monsieur le Maire présente au conseil des devis de travaux et d'achats qui permettront la mise aux normes de l'installation informatique du matériel de la mairie.
En effet, le réseau nécessite des travaux assez importants pour répondre aux obligations des lois HADOPI, Anti - Terrorisme et de la RGPD.

De plus, un ordinateur dont il est actuellement impossible de faire la mise à jour vers un système d'exploitation récent sera remplacé.

La sono qui est inutilisable car les fréquences utilisées sont maintenant interdites (ont été rachetées par des opérateurs de téléphonie mobiles) sera également remplacée.

Un dossier de demande de subvention pour l'achat de ces équipements pourra être déposé auprès de la DETR pour une subvention à la hauteur de 60 % de ces dépenses.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'adopter le plan de financement suivant :

Dépenses	:	5 119.77
Recettes :	DETR :	3 071.86
	Autofinancement :	2 047.91

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'achat de ces équipements ;
MANDATE Monsieur le Maire pour le dépot du dossier de demande de subvention correspondant ;

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

RF
Préfecture de Mende
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2018
048-200057594-20180410-DE_2018_048-DE

Commune Pont de Montvert * Sud Mont Lozère *

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355